REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-052-403891997-20261022-2026_032_CA

Hamaris
HABITER EN HAUTE-MARNE

GROUPE IDELIANS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 22 OCTOBRE 2026 à 10H00

OBJET :

10/ IDELIANS : DESIGNATION DES REPRESENTANTS D'HAMARIS

Délibération n° 2026 032 CA

18 administrateurs sont présents, 2 administrateurs ont donné un pouvoir, le quorum est atteint.

Sont présents :
M. Bertrand OLLIVIER, Président, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Véronique MICHEL, vice-présidente, désignée par le Conseil départemental,
M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
M. Jean-Pierre BRUNSEAUX, désigné par l'U.D.A.F de la Haute-Marne,
M. Serge BURTE, élu par les locataires,
M. Daniel CARRARD, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Michelle COLLARD, élue par les locataires,
Mme Nathalie CORTINOVIS, désignée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne,
M. Thierry DEGLIN, désigné par les associés des collecteurs du 1% logement,
Mme Sophie DELONG, désignée par le Conseil Départemental,
M. Denis FAHY, élu par les locataires,
M. Manuel GALLAND, désigné par l'Union Départementale C.G.T,
M. Olivier GIRARDOT, désigné par l'union départemental CFDT,
Mme Anne-Marie GORSE, désignée par le Conseil départemental,
M. Michel HUARD, désigné par le Conseil Départemental,
M. Dominique MERCIER, désigné par le Conseil Départemental,
M. André NOIROT, désigné par le Conseil Départemental,
M. Damien THIERIOT, désigné par le Conseil Départemental

Sont représentés :
Mme le Préfet de la Haute Marne, représentée par Mme Laura BECK, Cheffe du Bureau de l'Habitat (DDT), M. Michel ANDRÉ, désigné par le Conseil départemental (pouvoir à M. OLLIVIER), , M. François ROBIN, représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion (pouvoir à M. HUARD),

Sont excusées :
Mme Coralie LOZANO, Secrétaire du CSE, Mme Sophie PY-FOURES**,** commissaire aux comptes, société KPMG,

Sont absents :
Mme Anne CARDINAL, désignée par le Conseil départemental, Mme Nicole MIRON, élue par les locataires, M. Dominique THIEBAUD, désigné par le Conseil départemental,

Assistent en outre à la réunion :
M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général, Mme Sandra CATTAN, Directrice des ressources internes, Directrice générale adjointe, M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine, Mme Corinne MORO, Directrice financière, M. Régis ROY, Directeur clientèle, Cindy SCHMITT, assistante de Direction.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-052-403891997-20261022-2026_032_CA

Par délibérations du 9 décembre 2020, 8 décembre 2022 et 11 juin 2026 le Conseil d'administration a désigné les représentants de l'Office au sein de la société de coordination IDELIANS :
Pour rappel, notre représentation au sein d'Idelians est actuellement réalisée comme suit :

- A l'Assemblée Générale, M. Bertrand OLLIVIER, Président d'Hamaris, en tant que représentant de la personne morale et représentant permanent de l'office,

- Au Conseil de surveillance :
 - Avec voix délibérative, pour une durée de 6 ans :
 - 1 poste pour l'Actionnaire personne morale ou pour une personne physique qui sera proposée par le conseil d'administration de l'Actionnaire (au choix de l'Actionnaire) - M. Bertrand OLLIVIER, Président d'Hamaris, en tant que représentant de la personne morale – désigné en décembre 2022,
 - 1 poste de membre du Conseil de surveillance personne morale pour la collectivité de rattachement de l'Actionnaire (à charge pour la collectivité de désigner son représentant permanent) - Mme Véronique MICHEL désignée comme représentante permanente par délibération du 15 décembre 2023.
 - Avec voix consultative pour une durée de 3 ans :
 - 1 poste de censeur est attribué pour une personne physique qui sera proposée par le conseil d'administration de l'Actionnaire - M. Michel HUARD, administrateur d'Hamaris, en tant que censeur personne physique – désigné en juin 2026.

- Au Directoire, pour une durée de 6 ans - M. Jacques CHAMBAUD, Directeur Général autorisé par délibération du 9 décembre 2020.

En l'absence de mention expresse quant à la date d'effet des mandats dans les délibérations initiales prises pour les désignations des représentants au sein du Conseil de surveillance et du Directoire, leurs durées s'alignent sur les mandats des premiers représentants désignés au sein de la société et les désignations doivent être renouvelées.

Il est proposé de prendre les dispositions suivantes :

- Désigner à l'Assemblée Générale en tant que représentant de la personne morale, représentant permanent de l'office, M. Bertrand OLLIVIER, Président d'Hamaris,

- Au Conseil de surveillance :
 - Confirmer la volonté d'Hamaris de participer au Conseil de Surveillance, jusqu'à ce jour représenté par M. OLLIVIER Bertrand en tant que représentant de la personne morale,
 - A ce titre, démissionner du Conseil de surveillance,
 - Confirmer la volonté d'Hamaris de participer au Conseil de Surveillance et à compter de ce jour, désigner comme membre du Conseil de Surveillance d'Idelians, M. Bertrand OLLIVIER, en tant que personne physique, et ce, tant qu'il sera membre du Conseil d'Administration d'Hamaris désigné par le Conseil Départemental. Cette désignation en tant que personne physique permettra à M. OLLIVIER d'être désigné comme Vice-Président par le conseil de surveillance d'Idelians.
 - Concernant le représentant du Conseil Départemental au conseil de surveillance, la désignation sera réalisée par leur soin avant la fin de l'année,

- Au directoire, confirmer l'autorisation donnée à M. Jacques CHAMBAUD, Directeur Général, pour assurer également des fonctions de direction de la société de coordination en tant que membre du directoire, conformément à l'article R. 421-16 10° du CCH.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-052-403891997-20261022-2026_032_CA

Il est également rappelé qu'une Commission d'Appel d'Offres est composée au sein d'Idelians. Depuis 2021, M. Michel HUARD est membre de cette commission ainsi que M. CHAMBAUD. Il est proposé de confirmer ces désignations comme membres de la Commission d'Appel d'Offres d'Idelians, de M. Michel HUARD en sa qualité de représentant issu du Conseil de surveillance et de M. CHAMBAUD en sa qualité de Directeur Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil d'administration d'Hamaris DECIDE, à l'unanimité :

- ***De désigner M. Bertrand OLLIVIER, Président d'Hamaris, représentant permanent de l'office à l'Assemblé Générale,***

- ***Au Conseil de surveillance :***
 - ***De confirmer la volonté d'Hamaris de participer au Conseil de Surveillance, jusqu'à ce jour représenté par M. OLLIVIER Bertrand en tant que représentant de la personne morale,***
 - ***A ce titre, de démissionner du Conseil de surveillance,***
 - ***De confirmer la volonté d'Hamaris de participer au Conseil de Surveillance et à compter de ce jour, désigner comme membre du Conseil de Surveillance d'Idelians, M. Bertrand OLLIVIER, en tant que personne physique, et ce, tant qu'il sera membre du Conseil d'Administration d'Hamaris désigné par le Conseil Départemental,***

- ***De confirmer l'autorisation octroyée, conformément à l'article R. 421-16 10° du CCH, à M. Jacques CHAMBAUD, Directeur Général, à assurer également des fonctions de direction de la société de coordination en tant que membre du directoire et à percevoir à ce titre, le cas échéant, une rémunération en application de l'article R.421-20-1-1 du CCH,***

- ***De désigner M. Michel HUARD, administrateur d'Hamaris, censeur au Conseil de surveillance d'Idelians, comme membre de la Commission d'Appel d'Offres d'Idelians.***

La présente délibération sera transmise au Préfet du Département en sa qualité de Commissaire du Gouvernement.

RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ
Chaumont, le 22 octobre 2026 **Le Président** **Bertrand OLLIVIER**